



Rencontre du projet Erasmus+ Re.sources
© Marc Stannartz



RAPPORT MORAL

PAR JEAN HORGUES-DEBAT

L'année 2021 peut apparaître comme une année difficile du fait de la crise sanitaire qui a contraint beaucoup de nos rencontres et actions, de la transition de certains programmes européens ou du massif, des changements liés aux élections régionales... mais au final les résultats s'avèrent positifs tant en termes financiers que d'activités.

C'est pour cela que je tiens tout d'abord à féliciter et à remercier l'équipe de CIPRA France pour son engagement et sa compétence : Marc-Jérôme, notre directeur depuis 8 ans, qui va nous quitter et que nous regrettons déjà, Julika et Delphine, fidèles aux postes et engagées (j'en profite pour souhaiter la bienvenue au nom de l'équipe à Loidel et féliciter ses parents). Un accompagnement sur les ressources humaines nous a permis de clarifier les fiches de poste de chacun et l'organisation de l'équipe salariée. Nous avons pu profiter de la compétence d'Elise Turquin en CDD en poursuite du projet pastoralisme et en appui de l'animation du réseau Alliance dans les Alpes. Nous avons bénéficié aussi du dynamisme d'Émilie en stage pour travailler sur le projet jeune « Re.sources ». Nous avons enfin pu bénéficier de l'apport des étudiants du master gestion durable des territoires de montagne de Gap... Merci à tous !

Merci aussi aux membres du Conseil d'Administration où nous avons pu accueillir de nouveaux représentants qui se sont vraiment investis dans nos actions.

Merci à nos financeurs qui nous font confiance et nous soutiennent. Ce sont de véritables partenaires de même que les collectivités locales avec qui nous travaillons au sein notamment du réseau Alliance dans les Alpes. Une vraie dynamique a pu être réenclenchée cette année qui a vu l'adhésion de nouvelles communes et EPCI.

Je n'oublie pas les autres partenaires avec qui nous coopérons, car seuls, nous ne pouvons rien. C'est en unissant nos forces, en respectant la spécificité de chacun, que nous pouvons ensemble avancer pour le développement durable des Alpes. Notre participation aux états généraux de la transition du tourisme en montagne menés par Mountain Wilderness en est un exemple.

Notre spécificité est notre dimension internationale car les Alpes ne s'arrêtent pas aux frontières. Nous saluons Katharina Conradin, la présidente de CIPRA International, et Barbara Wuelser co-directrice qui ont quitté leur poste à CIPRA et leur souhaitons une poursuite heureuse de leur engagement. Nous saluons les deux nouvelles coprésidentes italiennes Serena Arduino et Bianca Elzenbaumer. Ces échanges internationaux sont de plus en plus riches et méritent d'être encore mieux partagés entre nous. Ils se traduisent par des retombées très concrètes sur les territoires comme le travail mené avec le Diois sur l'économie verte.

Le travail avec les commissions institutionnelles de la Convention alpine, de la SUERA ou du comité de massif alpin peut paraître éloigné du terrain mais est nécessaire pour co-construire ensemble les politiques publiques de demain. À titre d'exemple, la prise en compte de la jeunesse dans les Alpes qui nous tient particulièrement à cœur, passe par des études, des commissions de travail et débouchent sur des lignes financières dédiées au rajeunissement des Alpes et sur de nombreuses initiatives portées par des jeunes européens. Il reste bien sûr beaucoup d'efforts à faire pour rendre plus lisibles, mettre en lien et développer ces engagements jeunesse dans les collectivités et dans nos associations.

Je souhaite que l'an prochain nous poursuivions cette belle dynamique partenariale et de rajeunissement en faveur des transitions et du Bien Vivre dans les Alpes.

ACTIVITÉS



CIPRA France investit des champs et thématiques variés, notamment le tourisme, les transports, l'énergie et le changement climatique, le foncier, etc. Par ailleurs, CIPRA France assure l'animation de plusieurs réseaux dont Alliance dans les Alpes. Un certain nombre de ces projets sont menés en partenariat avec CIPRA International et les autres CIPRA nationales.

LES ACTIONS MENÉES AVEC LES MEMBRES DE CIPRA FRANCE EN 2021

Notre action de plaidoyer menée à l'occasion du Plan et du Programme Montagne du Ministère de la Cohésion des Territoires est une bonne illustration du travail en réseau effectué par CIPRA France. En janvier 2021, une dizaine d'associations a travaillé sur la rédaction de propositions remises à l'État dans le cadre d'une consultation nationale coordonnée par l'ANCT. Nous avons profité de la rédaction de ce chapeau commun pour rencontrer une dizaine de députés et sénateurs des Alpes. Notre attention portait plus particulièrement sur le plan montagne, son volet ingénierie, qui pourrait permettre aux territoires de montagne « de favoriser l'émergence de nouveaux modèles dans des logiques décloisonnées et transversales ou encore pour penser une gouvernance des dispositifs au plus près des territoires ». Suite à la nomination des lauréats, nos associations viennent d'adresser à l'automne 2021 des demandes de rencontres auprès des territoires alpins retenus. Précisons que CIPRA France n'assure pas la représentation des autres associations, chacune prend sa part dans la démarche.

Dans cet exemple, CIPRA France est animatrice de cette action : rassembler des membres autour d'un enjeu commun, apporter de la ressource, organiser une stratégie, animer des débats, planifier des rencontres, favoriser l'émergence de projets, etc. C'est une méthode de travail que nous déployons à quelques nuances près pour le compte du réseau de communes Alliance dans les Alpes, les territoires inscrits dans la coopération de l'Étoile ferroviaire de Veynes et d'autres territoires dans un format non formalisé.

Une autre approche est celle dans laquelle CIPRA France est contributrice et soutien à une démarche lancée par un de ses membres. CIPRA France intervient par ailleurs auprès d'autres réseaux portés par des institutions publiques comme par exemple le Groupe de travail « Jeunesse » du Comité de massif des Alpes.

UN EXEMPLE DE COOPÉRATION

Mountain Wilderness, membre de CIPRA France, en partenariat avec l'Association 2TM, a organisé les États généraux de la transition du tourisme dans le cadre de la Présidence française de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA). Une importante dynamique multi-partenaires s'est engagée tout au long de l'année 2021. CIPRA France, au sein du Comité technique, a œuvré au renforcement de la dynamique européenne ; a proposé des partenaires européens pour des tables rondes, organisé une conférence sur le projet « Reset Tourism » financé par le Ministère Allemand de l'environnement. Ce projet porté par CIPRA International en 2021 visait à dresser un panorama transnational et des perspectives face à la crise du Covid 19, avec un examen de la situation française par la délégation française sur l'opportunité d'un tourisme durable dans ce contexte. CIPRA France a également contribué à la dynamique d'animation des États généraux dans le département des Alpes-de-Haute-Provence et plus particulièrement dans la Communauté de communes Alpes Provence Verdon.

CIPRA France vient donc en appui à ses membres, et par extension à des structures non membres, pour porter des réflexions nationales à un niveau international et inversement. Ceci avec l'appui de ses réseaux européens dont celui de la CIPRA (CIPRA International, CIPRA nationales) et les réseaux associés (Alliance dans les Alpes, Ville des Alpes de l'Année). Fin 2021, CIPRA France et Mountain Wilderness étudient la faisabilité d'une reprise des États généraux de la transition du tourisme à l'échelle de l'arc alpin. C'est un axe de travail qui pourrait bénéficier de l'appui du programme Espace alpin 2021-2027.



Rencontre de coopération entre CIPRA nationales et CIPRA International © CIPRA International

REGARD ET CONTRIBUTION DE CIPRA FRANCE AUX PRÉSIDENCES FRANÇAISES

La Présidence française de la Convention alpine s'est achevée en 2020, la présidence française de la SUERA en 2021. CIPRA France a agi comme un « observateur actif » durant ces deux présidences avec la mission d'interpeller, faire connaître, animer, contribuer puis diffuser.



INTERPELLER

Dès 2017, CIPRA France et ses membres ont interpellé l'État et les trois Régions Bourgogne-Franche Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur sur ces deux présidences pour les inciter à se saisir de l'enjeu et ainsi valoriser les travaux et propositions françaises à l'échelle internationale. À l'époque, la France était faiblement présente dans les groupes de travail des instances de la Convention alpine et de la SUERA encore toute jeune. En 2019, une centaine de personnes (élus, agents, associatifs, etc.) ont été réunies à Lus-la-Croix-Haute, avec l'appui des membres de CIPRA France, pour faire émerger des propositions de sujets à soumettre à l'ordre du jour de la Présidence française de la SUERA. Ces propositions ont été remises à l'État et aux régions à travers le Groupe de travail « International » du Comité de massif des Alpes.



FAIRE CONNAÎTRE ET ANIMER

Une importante diffusion de la brochure « Convention alpine : choisir le développement durable pour les Alpes » a été menée en 2019 et 2020 pour sensibiliser aux enjeux du développement durable par la Convention alpine. Les membres d'Alliance dans les Alpes ont été sensibilisés aux enjeux de la Convention alpine au cours de la rencontre nationale organisée dans le Diois en 2021.



CONTRIBUER

CIPRA France s'est ensuite positionnée comme contributrice des présidences françaises de la Convention alpine et de la SUERA, en appui à l'État et aux régions aux manettes des deux présidences. CIPRA France a agi pour la reconnaissance de l'enjeu jeunesse durant la présidence française de la SUERA. Plus modestement, elle a apporté ses contributions au cours des États généraux de la transition du tourisme (voir ci-dessus) et sur la thématique du pastoralisme notamment dans le cadre du Festival du pastoralisme et des grands espaces. Le pastoralisme constituait un axe de travail nouveau pour CIPRA France qui a permis de renforcer des connexions avec l'international et d'amorcer des rapprochements avec des structures françaises.



DIFFUSER

L'État et les Régions viennent d'établir le bilan des présidences et passent le relais à la Suisse en ce qui concerne la Convention alpine (depuis janvier 2021) et à l'Italie pour la SUERA. CIPRA France va poursuivre son travail de diffusion des résultats des présidences françaises à travers cinq fiches en cours de finalisation : la qualité de l'air, l'eau, la jeunesse, les états généraux de la transition du tourisme et le pastoralisme.

Pour conclure, ces deux présidences françaises ont permis une impulsion et une plus forte implication des acteurs français de la montagne sur la dimension européenne même si les débats restent encore parfois centrés sur des enjeux franco-français. Nous avons cité l'émergence des États généraux de la transition du tourisme à l'occasion de la présidence de la SUERA, un bon exemple d'impulsion. La participation renforcée des institutions publiques et partenaires associatifs et de recherche français aux groupes de travail de la Convention alpine et de la SUERA constitue un fait notable. CIPRA France appelle à poursuivre ces dynamiques au-delà des présidences françaises.

L'ENJEU DE LA JEUNESSE À L'ÉCHELLE DE L'ARC ALPIN

Le Comité de massif des Alpes s'est doté d'un groupe de travail « Jeunes » avec comme référente élue Bernadette Saudemont, Vice-présidente du Conseil départemental des Hautes-Alpes. Les associations Educ'Alpes, ADRETS et CIPRA France ont largement encouragé cette dynamique en appui à l'ANCT et aux deux régions SUD et AURA. Le groupe a travaillé à l'élaboration d'une fiche mesure jeunesse pour la nouvelle CIMA durant l'année 2021 avec des financements à la clé pour accompagner des dynamiques bénéficiant aux jeunes. Le groupe de travail s'est réuni afin de concevoir des outils de communication pour favoriser le « réflexe Jeunes » auprès des élus du massif alpin français, travail qui se poursuivra en 2022.

Le Groupe Jeunesse de la présidence française de la SUERA a permis d'élargir les échanges avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, chef de file de l'enjeu jeunesse, et de poursuivre les travaux lancés par la Région du Tyrol sur la jeunesse. Une des principales avancées de la présidence française est d'avoir lancé de manière opérationnelle un Conseil de la jeunesse comme instance consultative de la SUERA.

CIPRA France a engagé un partenariat avec des étudiants du MASTER Gestion Durable des Territoires de Montagne. Nous renforçons les liens avec le Conseil des Jeunes de CIPRA International avec l'appui également de projet Erasmus+ dont Re.sources.



Rencontre du projet Erasmus+ Re.sources © Marc Stannartz

PENSER GLOBAL - AGIR LOCAL

Ces réflexions et travaux menés par la Convention alpine et la SUERA paraissent parfois éloignés de la réalité du terrain. CIPRA France s'inscrit dans des dynamiques de réseau à l'échelle internationale (réseaux de la CIPRA, d'Alliance dans les Alpes, de Ville des Alpes de l'année). Ces réseaux permettent la transmission d'une information actualisée et souvent des dernières données ou connaissances sur un sujet (état de la qualité de l'air par exemple) ceci à l'échelle internationale. CIPRA France intervient notamment auprès du réseau de communes Alliance dans les Alpes. Son siège est en Allemagne. CIPRA France assure l'animation du réseau de communes en France. Les besoins des communes et communautés de communes membres ont été identifiés au cours de l'année 2020. Alliance dans les Alpes a apporté des réponses à ces besoins tout en apportant un recul et un regard européen sur les enjeux au cours de l'année 2021. Le fait d'être inscrit dans ce réseau permet par la suite une coopération puis une inscription dans des programmes européens. La présidence allemande de la Convention alpine (2015/2016) a débouché sur toute une série de projets (Speci'Alps et BeeAware notamment) financés dans des communes françaises.

EXEMPLE DE PROJET ISSU DE RÉFLEXIONS EUROPÉENNES

À l'issue de l'accord de Paris de 2015, la Convention alpine sous la présidence allemande a engagé des travaux sur le modèle d'économie verte avec « la capacité de réduire les émissions de carbone tout en assurant la croissance économique, l'inclusion sociale et l'utilisation des ressources ».

Ces travaux ont débouché sur la rédaction du 6^{ème} rapport sur l'état des Alpes « l'économie verte dans la région alpine ». CIPRA International a été chargé de mener une première étude

d'application du concept d'économie verte dans l'arc alpin avec un financement du Ministère allemand de l'environnement. CIPRA France a accompagné le territoire du Diois de 2020 à 2021 – qui a depuis adhéré au réseau de communes Alliance dans les Alpes – avec quatre ateliers en visioconférence autour du tourisme (bilan de la saison touristique 2020 et perspectives 2021 avec le Covid ; mobilité durable et potentiel en matière de développement touristique, tourisme respectueux et surfréquentation, offre touristique nature et agritourisme) ainsi qu'une rencontre en présentiel pour sensibiliser aux enjeux de la Convention alpine et de la SUERA.

Ces ateliers et rencontres ont bénéficié à une dizaine de territoires des Alpes françaises (Régions AURA et SUD) dans une logique de partage d'expériences et avec le témoignage d'acteurs européens. Fin 2021, un consortium se monte et souhaite déposer un projet sur l'économie verte dans le cadre du programme Espace alpin avec le souhait d'en faire bénéficier notamment les territoires des Alpes françaises.

À travers cet exemple, on peut retenir que le positionnement de la CIPRA (et de CIPRA France) sur des réflexions et des politiques menées à l'échelle européenne, couplées à une animation de réseau peut déboucher sur des programmes européens qui bénéficient aux territoires français. Il est à noter que le temps d'incubation est de plusieurs années de la réflexion politique à l'émergence des idées, la coopération et la concrétisation sous la forme d'un projet. Re.sources

CIPRA France n'a pas pour finalité de se positionner sur des programmes européens et peut simplement être incubatrice. On se souviendra que le projet Smart Altitude, avec pour chef de file la station des Orres, est issu de travaux de la Convention alpine qui avaient débouché sur les premiers résultats du projet Espace alpin Alpstar en 2012 dont CIPRA France était le partenaire français avec pour territoire pilote le Pays SUD et une application dans la Commune des Orres.

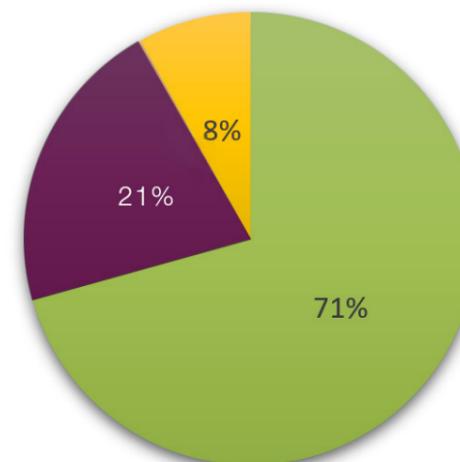


© Inès Hubert

RAPPORT FINANCIER

2021 : UN RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE*

CHARGES 2021



- Rémunération du personnel
- Autres charges dont prestations
- Bénévolat

En 2021, les charges totales ont été de 223 175 euros (valorisation du bénévolat compris) soit 96% du budget anticipé au 1^{er} octobre 2020.

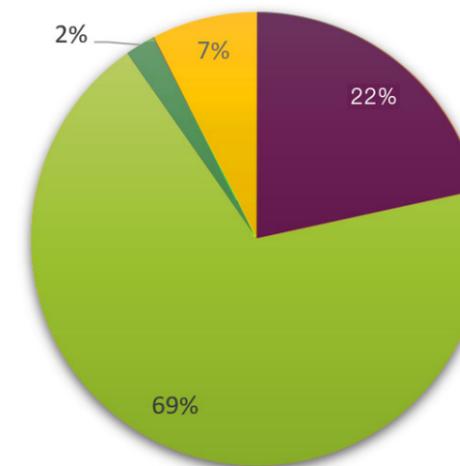
Les charges de personnel représentent 71% du budget total du fait du recrutement d'une chargée de mission en CDD depuis le mois d'avril 2020, prolongée en 2021.

On relève une baisse des dépenses proche de 13% par rapport à l'année 2020 qui s'explique par la fin du projet européen AJITER.

Au final, le total des produits est supérieur au total des charges ; le résultat 2021 est excédentaire de 16 358 euros.

* Les résultats présentés peuvent faire l'objet de modifications à la demande du Commissaire aux comptes.

PRODUITS 2021



- Subventions d'exploitation
- Production vendue (biens et services)
- Bénévolat
- Autres produits

Les produits sont de 239 532 euros (valorisation du bénévolat compris) soit 103% du budget au 1^{er} octobre 2020.

Les productions vendues sont en diminution par rapport à 2020 et représentent 22% du total des produits contre 29% en 2020 et 22% en 2019.

La part des subventions publiques, stable, est de l'ordre de 69% des produits de CIPRA France.

VIE ASSOCIATIVE

La CIPRA est une organisation à but non lucratif, non gouvernementale et indépendante qui oeuvre depuis 1952 pour la protection et le développement durable des Alpes.

La Délégation française de la CIPRA, CIPRA France, basée à Grenoble, agit dans une logique de partenariat avec les acteurs de toutes les régions alpines françaises et de coopération transfrontalière. En tant qu'association faitière, elle est composée de personnes et d'organisations qui s'investissent en faveur du « Vivre dans les Alpes ».

NOS MEMBRES

- Association des Amis du PNR de Chartreuse
- Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services (ADRETS)
- Asters, Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie
- Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME)
- Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM)
- Fédération pour le développement des sports et du tourisme en montagne (dite Ancef)
- France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes (FNE AURA)
- France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (FNE PACA)
- Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes (LPO AURA)
- Mountain Wilderness France
- Parc Naturel Régional de la Chartreuse
- World Wild Fondation France (WWF)

NOTRE BUREAU



Jean Horgues-Debat
Président



Alain Boulogne
Vice-Président



Michel Chamel
Fédération française de montagne et d'escalade



Sandrine Percheval
Trésorière / ADRETS



Benoît Nenert
Mountain Wilderness



Bernard Jean
Représentant des membres individuels

NOTRE ÉQUIPE



Marc-Jérôme HASSID
Directeur



Julika JAROSCH
Chargée des relations internationales & animation de réseau



Elise TURQUIN
Chargée de mission
image : © Stefano Ceretti



Delphine SEGALEN
Chargée de mission transition énergétique



Emily ROST
Stagiaire

NOS PARTENAIRES



Forme juridique : Association de loi 1901
Nom de l'association : CIPRA France
Comité français de la Commission Internationale
pour la Protection des Alpes

Coordonnées : c/o MNEI
5 Place Bir Hakeim
38 000 Grenoble
France
tél. 0033 4 76 42 87 06
france@cipra.org

Président : Jean Horgues-Debat
Numéro de SIRET : 43484590500018
Numéro de récépissé : W381001628

